Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1939-1940)
Heft: 6

Artikel: Le Confédération et les beaux-arts
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-624924

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZER KUNST
ART SUISSE - ARTE SVIZZERA

OFFIZIELLES ORGAN DER GESELLSCHAFT SCHWEIZERISCHER MALER, BILDHAUER UND ARCHITEKTEN

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES, SCULPTEURS ET ARCHITECTES SUISSES

FÜR DIE REDAKTION VERANTWORTLICH: DER ZENTRAL-VORSTAND

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION: LE COMITÉ CENTRAL

ADMINISTRATION: A. DÉTRAZ, SECRÉT. CENTRAL, 10, AVENUE DES ALPES, NEUCHATEL, TÉL. 5.12.17
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., AVENUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU 7, NEUCHATEL

NEUCHATEL N° 6 | JÄHRLICH 10 HEFTE 10 CAHIERS PAR AN | N° 6 JANUAR 1940 JANVIER 1940

INHALT — SOMMAIRE

Wettbewerbsergebnis. — Kunstnachrichten. — Wettbewerb. — Mitteilungen des Z. V.: Reproduktionsrecht. — Mitgliederbestand. — Büchertisch. — Ausstellungen. — Illustration: auf dem Umschlag: Ernte, nach einem Holzschnitt von Alf. Marxer, Kilchberg b. Zürich.

La Confédération et les beaux-arts. — Résultat de concours. — Nouvelles artistiques. — Communications du comité central: droits de reproduction. — Effectif des membres. — Bibliographie. — Expositions. — Illustration: sur la couverture: la récolte, d'après un bois gravé d'Alf. Marxer, Kilchberg (Zurich).

La Confédération et les beaux-arts.

Du rapport du Conseil fédéral (département de l'Intérieur) sur sa gestion en 1938, nous extrayons ce qui suit :

Encouragement des beaux-arts. — La commission fédérale s'est occupée des affaires ci-après :

a) *Bourses d'études.* Examen des travaux des candidats. Sur la proposition de la commission, nous avons alloué 20 bourses et prix d'encouragement pour un montant de Fr. 26,000.—.

b) *Achats d'œuvres d'art.* Nous avons acheté vingt-sept œuvres à l'exposition de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses, à Bâle, pour une somme totale de Fr. 17,595.—. Les autorités italiennes ayant déjà acquis, à plusieurs reprises, des œuvres d'artistes suisses à l'exposition biennale de Venise, nous avons, à notre tour, acheté à l'exposition d'art italien organisée à la Kunsthalle de Berne, une œuvre du peintre florentin Felice Carena pour le prix de Fr. 2734.—.

c) *Participation à l'exposition biennale internationale des beaux-arts, Venise 1938.* Conformément au désir exprimé par les autorités italiennes, nous avons de nouveau envoyé à cette exposition des œuvres d'artistes suisses particulièrement représentatifs, soit des œuvres du sculpteur Hermann Hubacher, à Zurich, du peintre Hans Berger, à Aire-la-Ville (Genève) et du peintre et dessinateur Victor Surbek, à Berne. Cet envoi a obtenu un plein succès et a fait l'objet d'articles très élogieux dans la presse indigène et étrangère. En outre, le grand prix de L. 25,000.— institué par M. Mussolini en faveur d'un sculpteur étranger a été décerné par le jury international désigné à cet effet, à notre compatriote M. Hermann Hubacher.

d) Nous avons alloué une subvention de Fr. 5000.— à la *Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses* pour son exposition de 1938 à Bâle et un subside de Fr. 500.— en faveur de l'exposition d'art religieux organisée à Bellinzone.

e) *Oeuvre de secours en faveur des artistes.* Sur le crédit spécial mis à notre disposition pour venir en aide aux universitaires et artistes dans la gêne, nous avons dépensé Fr. 12,400.— en chiffre rond pour des achats et des commandes à des artistes, Fr. 39,600.— pour l'organisation de concours et Fr. 2900.— pour l'allocation de secours à des artistes nécessiteux. Les concours avaient trait aux travaux ci-après : décoration du hall des guichets de la gare de Neuchâtel ; décoration de la façade principale de l'hôtel des postes agrandi de Davos (sgraffito) ; exécution d'une peinture murale dans le hall du 1er étage de l'université de Genève ; érection d'une statue au quai Gustave Ador, à Genève ; érection d'un monument Spitteler à Lucerne ; obtention de projets de tableaux scolaires. Ce dernier concours, le quatrième de la série, a eu lieu entre trente artistes. Des prix et des indemnités ont été alloués pour un montant total de Fr. 12,100.—. Seize nouveaux projets ont été remis à la Société suisse des instituteurs, qui les a approuvés. Nous avons, d'autre part, prélevé sur le crédit de chômage la moitié de la somme destinée à récompenser ou à indemniser les artistes qui ont pris part au concours organisé par la direction générale des postes en vue de l'obtention de projets de timbres-poste de l'exposition nationale.

Enfin, la commission des beaux-arts a préparé l'organisation de nouveaux concours pour la décoration de bâtiments publics à Bâle (nouveau bâtiment de l'université), à Berne (nouveau conservatoire de musique), à Zurich et au Tessin.

f) *Limitation des importations d'œuvres d'art.* Cette année encore, la situation de nos artistes ne s'est pas améliorée, de sorte qu'il ne nous a pas encore été possible d'envisager l'abrogation de notre arrêté de mai 1935 interdisant l'importation des œuvres de médiocre qualité. Les taxes d'importation perçues en 1938 ont produit en chiffre rond Fr. 31,300.—. Cette somme, qui servira à venir en aide aux artistes, a été versée au fonds des beaux-arts.

Fondation Gleyre. — Conformément à la volonté du fondateur, M. Alfred W. Strohl-Fern, la commission administrative de la fondation a alloué d'importants subsides à dix-huit artistes pour leur permettre d'exécuter des œuvres d'intérêt général ou de faire des voyages d'études. Elle a également accordé des subsides pour la publication d'ouvrages sur l'art suisse. Les dépenses se sont élevées à Fr. 24,450.—.

Parmi les œuvres d'art exécutées avec l'appui de la fondation, il y a lieu de mentionner en particulier les suivantes : une peinture murale de grandes dimensions, par Fritz Pauli, dans la chapelle de l'hôpital des bourgeois de Zoug ; deux grandes sculptures de Karl Geiser à l'entrée du gymnase municipal de Berne ; la décoration de la salle des chevaliers du château de Colombier, par Ch. L'Éplattenier, à La Chaux-de-Fonds ; une sculpture d'Eugène Püntener dans la cour d'une école d'Altdorf ; la décoration des églises de Niederscherli, Signau et Fex près de Sils en Engadine, de la chapelle du cimetière d'Emmen (Werner Hartmann), du nouveau crématoire de Vevey (Th. Bosshard), et l'exécution d'un grand vitrail de Casimir Reymond dans le temple de Romainmôtier.

Fondation Gottfried Keller. — Les collections de la fondation se sont enrichies des œuvres ci-après :

Frank Buchser, « Portrait de Mme S. », huile, remis en dépôt à la société des beaux-arts de Winterthour.

J. L. Agasse, « Lord Heathfield », portrait d'un cavalier, déposé au musée des beaux-arts à Lucerne.

Ferdinand Hodler, « Portrait de l'entrepreneur genevois Henri Juvet », daté 1890, huile, déposé au musée des beaux-arts à Berne.

Ernest Biéler, « La dame du village », tempera, déposée à l'hôtel de ville de Sion.

Daniel Lindmayer, « Le festin du riche », dessin à la plume, déposé au cabinet d'estampes de l'école polytechnique fédérale, à Zurich.

Auguste Heer, buste du colonel Théophile Sprecher von Bernegg, ancien chef de l'état-major général, remis en dépôt au service de l'état-major général, à Berne.

Johann Rudolf Schlee, orfèvre, d'Olten et Beromünster, seconde moitié du XVIIe siècle, coupe en argent doré, déposée au Musée historique d'Olten.

M. Raoul Vogt, de Genève, décédé à Cannes en juin 1936, avait légué par testament une somme de Fr. 50,000.— à la fondation Gottfried Keller, à charge par cette dernière de distribuer dix bourses de Fr. 5000.— chacune à des artistes suisses de talent pour la continuation de leurs études. Après reconstitution de la réserve des héritiers, le legs, qui excédait la quotité disponible, a dû être réduit à Fr. 18,200.—. En conséquence, la commission de la fondation a réduit le nombre des bourses à quatre et fixé le montant de chacune d'elles à Fr. 4000.—.

Wettbewerbsergebnis.

Das Bauamt II der Stadt Zürich teilt mit :

Im September 1939 hat das Eidgen. Departement des Innern in Verbindung mit dem Stadtrat von Zürich einen Wettbewerb zur Erlangung von Entwürfen für ein Steinmosaik am Neubau der Volksküche in Zürich 5 ausgeschrieben. Das Preisgericht hat nunmehr aus den eingegangenen 91 Entwürfen denjenigen von Kunstmaler Karl Hügin in Bassersdorf in den I. Rang gestellt und empfiehlt denselben zur Ausführung. Ferner wurden folgende Entwürfe prämiiert : im II. Rang Cornelia Forster, Zürich, im III. Rang E. Häfelfinger, Zürich, im IV. Rang August Weber und L. Zanini, Zürich, im V. Rang Jean Kern, Zürich, und im VI. Rang Wilh. Hartung, Zürich. Die Entwürfe werden nach Neujahr im Kunstgewerbemuseum ausgestellt sein.

Weitere Kunstnachrichten.

(Aus den *Basler Nachrichten.*) Der grosse Bilder-Weihnachtsmarkt in der Basler Kunsthalle hat seinen Zweck weitgehend erreicht : ausser den Kunstwerken prangen gegen 70 Verkaufsmeldungen an den Wänden, wobei die öffentlichen und privaten Ankäufe sich ungefähr die Wage halten. Auch die Erwerbungen für die Weihnachts-Verlosung konnten in den letzten Tagen durch regen Zuspruch der Loskäufer stark vermehrt werden. Für die letzte Ausstellungswoche empfehlen wir allen Säumigen den Besuch der Kunsthalle noch angelegentlich. Nach allgemeinem Urteil hält die diesjährige Weihnachtsschau ein bemerkenswertes Niveau.